

3. Qu'à tous les niveaux dans l'organisation, dans les cellules et les commissions, soit organisé, sous la responsabilité des directions correspondantes, l'élaboration de plate-formes revendicatives par secteur.

Pour que les premières ébauches de ce travail voient le jour rapidement, des rapports rédigés en particulier par des camarades occupant des responsabilités syndicales devraient être élaborés et diffusés dans l'organisation avant le prochain C.C.

RIVIERE - CREACH.

III. — RESOLUTION VOTEE PAR LE C.C. DE LA LIGUE COMMUNISTE

réuni à Paris le 19 octobre 1969.

1. Propose le texte d'orientation comme base de discussion au sein de la Ligue pour la préparation au prochain C.E.I. sur la tactique en Europe. Cette résolution n'implique pas l'accord avec l'ensemble du texte.

2. Met l'accent sur la construction de noyaux communistes dans les entreprises, comme condition indispensable et simultanée à un travail de pénétration dans les masses ouvrières.

3. Décide, pour mener ce travail, la constitution d'une fraction syndicale placée sous la responsabilité de la Commission Ouvrière du C.C. Cette fraction publiera un bulletin de liaison, d'information et d'organisation du travail d'avant-garde dans les syndicats. La diffusion de ce bulletin est placée sous le contrôle des directions de villes et de région.

4. Souligne que la tâche des militants est d'initier et d'impulser la formation de Comités de lutte « ad hoc » (comités de grève, d'action, etc.) chargé de gérer démocratiquement la lutte. Ces comités ont pour fonction, en assumant la direction de la lutte, de forger une responsabilité collective des travailleurs ; ils les éduquent ainsi dans l'apprentissage de la démocratie ouvrière, et empêchent l'isolement des militants révolutionnaires qui en étaient les initiateurs, dès que la combativité ouvrière s'affaiblit. En aucun cas, ces comités de lutte ne peuvent être conçus comme des organismes permanents, embryons de futurs syndicats rouges. Dès qu'ils ne sont plus traversés par le courant de mobilisation et ne correspondent plus qu'à une formule politique bâtarde à mi-chemin entre le syndicat et l'organisation révolutionnaire, ils freinent toute clarification politique plutôt qu'ils ne la favorisent.

5. Demande aux directions de villes et de régions de s'assurer que tous les membres salariés de l'organisation sont syndiqués et militent dans leur syndicat.

IV. — TEXTE ABREGE DES CONCLUSIONS DU CAMARADE LIVIO MAITAN A LA CONFERENCE EUROPEENNE SUR LE TRAVAIL OUVRIER. TURIN, FIN OCTOBRE 1969

Malgré toutes les limitations évidentes, notre rencontre a été très utile et je suppose que tous les camarades seront d'accord qu'il faudra répéter de pareilles expériences. D'autre part, sans faire des concessions à un ouvriérisme démagogique, nous devons tout de même souligner l'importance de la présence ici d'un pourcentage considérable d'ouvriers, militants et sympathisants de notre mouvement. Cela est un reflet des conditions nouvelles où se développe actuellement notre activité.

Le débat a mis en relief les spécificités des différentes situations, qui sont très marquées et ne sauraient être ignorées ni sur le terrain des choix tactiques, ni sur le terrain des orientations stratégiques. Notamment au niveau des forces subjectives, les différenciations sont extrêmement nettes. Mais, si nous voulons éviter des oscillations très dangereuses dans notre action, nous ne devons partir ni des spécificités ni des réactions subjectives face aux événements. Nous ne devons pas nous déterminer, surtout, par rapport aux autres forces en présence, en étant ainsi conditionnés. Il est clair que nous sommes intéressés à voir comment opèrent les groupes et les organisations qui sont les plus proches de nous, que nous ne pouvons pas faire abstraction de leur existence. Mais nous devons partir tout d'abord de la situation objective existante à l'échelle internationale, notamment à l'échelle européenne.

Si nous abordons le problème sous cet angle, il nous apparaît immédiatement que la situation en Europe occidentale est assez homogène et que, au-delà des différenciations, il y a des tendances fondamentales communes. Je n'insiste pas sur l'analyse, car les textes du numéro de septembre de *Quatrième Internationale* et un deuxième texte qui va paraître dans le numéro de novembre, qui expriment l'opinion du Secrétariat Unifié, n'ont pas besoin de commentaires. Notre analyse de la situation, de ses tendances, des luttes ouvrières, etc. y est absolument claire.

La tendance fondamentale qui existe en Europe depuis deux-trois années est une tendance à l'explosion de plus en plus ouverte des contradictions de la société capitaliste, à l'élargissement et à l'approfondissement des conflits sociaux. En mai 1968, nous avons eu une crise révolutionnaire en France, cette année nous avons une situation pré-révolutionnaire en Italie et, en même temps, des explosions soudaines se produisent même dans d'autres pays, où la situation est beaucoup plus arriérée qu'en France ou en Italie.

Cette vague de fond fait sauter — ou tend à faire sauter — toutes les soupapes de sûreté du système, tous les poids et contre-poids sur lesquels est basé son équilibre. Notre tâche est de saisir toutes les implications qui en découlent.

La situation devient d'autant plus explosive qu'elle se développe en même temps que la crise du système bureaucratique international. Le résultat de cette coïncidence est que la classe ouvrière échappe au contrôle bureaucratique dans des secteurs de plus en plus larges : elle tend à reconquérir son autonomie de classe.

Voilà, donc, les tendances fondamentales : elles ne sont pas encore, homogènes, mais elles sont généralisées, elles déterminent la situation actuelle. Quelques camarades ont pu sourire de certains aspects des grèves sauvages en Allemagne ou au Danemark. Ils ont eu tort, car l'accent doit être mis sur le fait que de tels phénomènes se sont produits et non pas sur les formes et sur les limitations.

Cela étant dit, il ne faut jamais oublier que nous sommes en face d'une réalité complexe et contradictoire. Parfois, nous avons l'impression de dire ou d'écouter, même au sein de notre mouvement, même dans une réunion comme celle que nous avons réalisée ici, des choses contradictoires qui autorisent l'hypothèse de l'existence de divergences importantes. Il faut, toutefois, s'interroger : est-ce que les contradictions sont dans nos têtes, ou est-ce qu'elles sont dans la réalité ?